

Brabant

= 7 Août 1957

BULLETIN D'INFORMATION

de la

Fédération Touristique de la Province de Brabant



Mensuel

★

9^me ANNÉE

★

N° 8 et 9

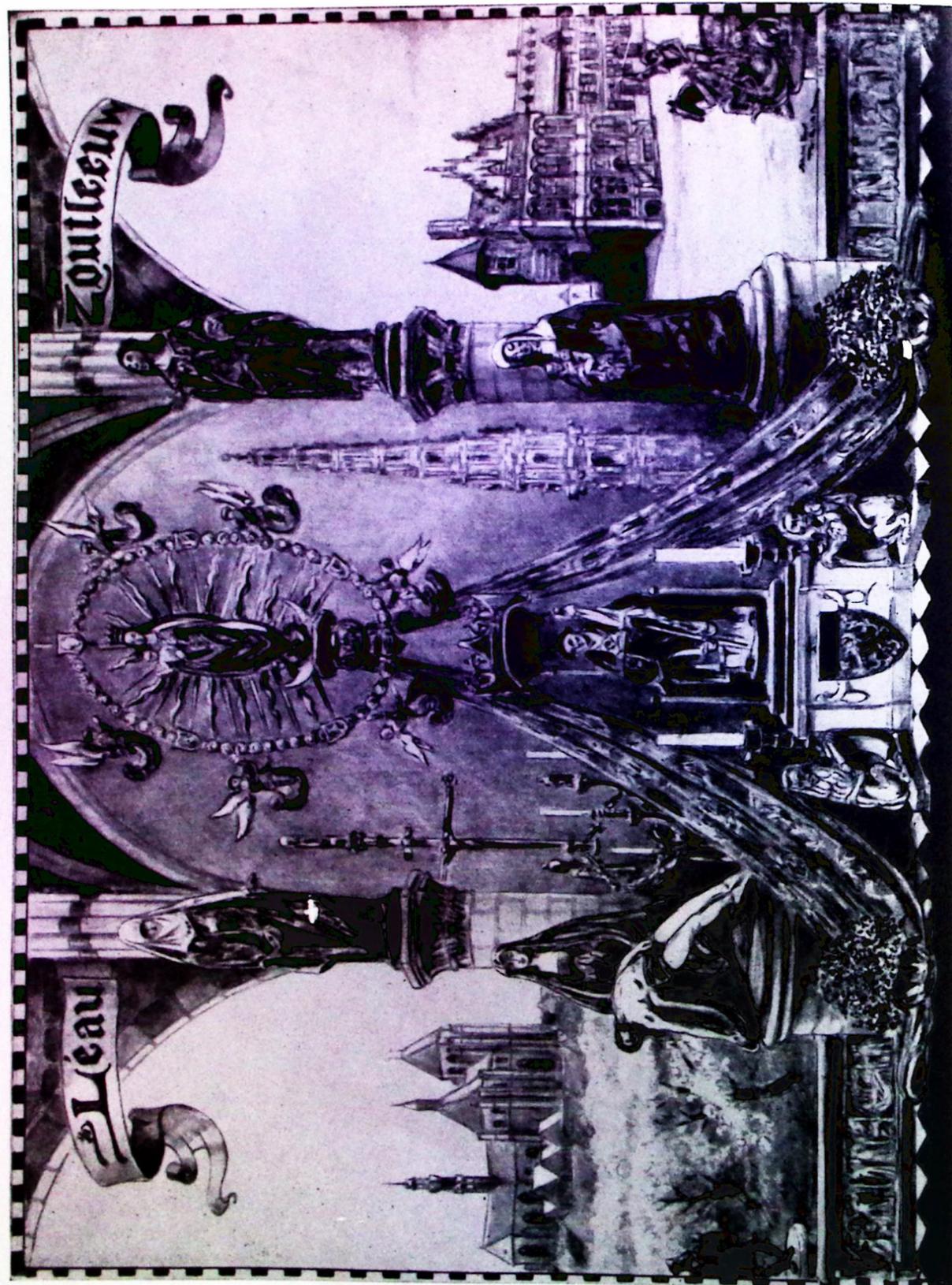
★

AOUT-SEPTEMBRE

★

1957





Neerijse et son Eglise

par Joseph Delmelle

NEERIJSE, sur la route qui joint Overijse à Louvain, se situe au centre d'une des régions les plus plantureuses du Brabant.

Entre les clôtures des prairies, de gros ruisseaux sinuent et, vu d'en haut, le paysage fait parfois songer à la Bretagne, à la campagne armoricaine en arrière de Binic et de Plouha, entrevue lors d'une excursion automobile à Perros-Guirec.

Cette partie de notre province, engraisée par des siècles de travail, est celle des raisins forcés, des bouleaux en panache, des saules nains, des betteraves, des fleurs, des châteaux, des vieilles églises.

De quelque direction que l'on vienne, on rencontre des castels ou des sanctuaires que les siècles ont incorporé au décor de ces lieux. C'est, à Everberg, le château du prince Amaury de Mérode et

l'église datant du XVIème siècle. C'est Leefdael avec son château historique et son intéressante église du XIIème siècle. C'est Huldenberg, résidence des Limburg-Stirum. C'est Loonbeek et sa pittoresque église juchée sur le coteau. C'est... mais nous n'en finirions pas si nous devions énumérer tous les monuments, dignes d'une particulière attention, se dressant sur les différentes voies d'accès à Neerijse.

Ce village groupe ses maisons paysannes au bord de la route qui s'en va vers l'ancienne capitale des riches ducs de Brabant et de quelques chemins parallèles à la vallée de l'Isque (ou IJse, Ys-sche) ou, comme la Beekstraat, descendant vers celle-ci et vers la station du tramway vicinal.

L'agglomération semble avoir pris naissance sur le coteau, à distance du cours d'eau dont il fallait craindre les crues. Le même phénomène s'est produit à Loonbeek, à Overijse, ailleurs encore. Ce n'est que, plus tard, que l'habitant s'est logé à proximité de la rivière assagie.

On ne doit pas s'étonner, dès lors, si - à l'exception du château du prince de Béthune - la vallée ne présente aucune construction très intéressante. Cela ne signifie cependant pas que la partie basse de Neerijse n'offre aucun attrait. La rivière y crée des sites charmants et alimente un étang inclus dans une propriété dépendant d'un établissement très fréquenté à la bonne saison.

Le haut de la localité a gardé, notamment au long de la chaussée pavée venant d'Overijse, quelques vieilles demeures paysannes, très caractéristiques, avec façade blanchie à la chaux, hautes fenêtres à encadrement de pierre, porte cintrée, peron à escaliers, etc. Nous avons remarqué, en particulier, celles qui, bordant cette chaussée, portent les numéros 18, 22 («In de Grote Zaal») et 32. Il en existe plusieurs autres et certaines d'entre elles ont conservé leur ancienne disposition intérieure. Notre érudit confrère Emile Poumon, qui prépare une étude très fouillée sur les vieux presbytères de chez nous, a signalé que celui de Neerijse avait encore l'une de ses chambres tapissée de cuirs de Cordoue.

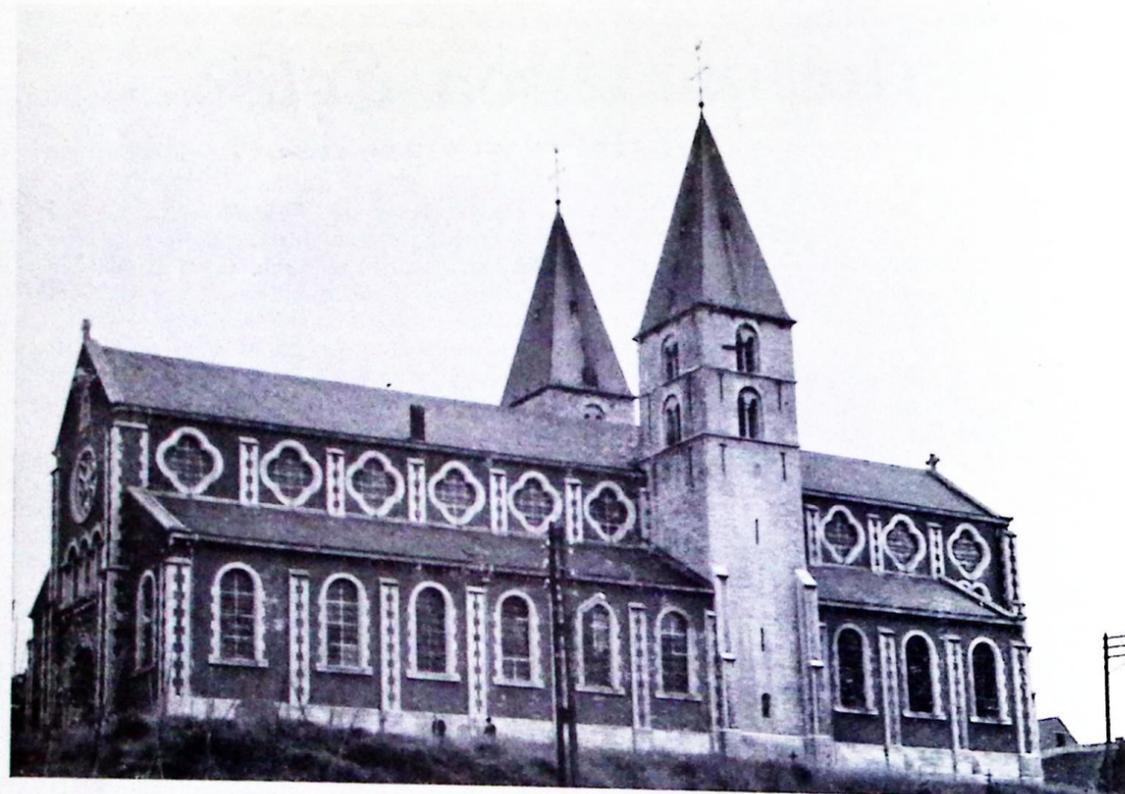
C'est également sur le coteau, édifié sur une sorte de promontoire surplombant la déclive Beekstraat qui le contourne, que se dresse le principal monument du passé de Neerijse : l'église des Saints Pierre et Paul.

Cette construction est dominée par deux belles tours jumelles, de style roman, placées en son milieu. Ces deux tours datent du XIIIème siècle et



Neerijse

(Photo J. Delmelle)



L'Eglise de Neerijse

(Photo de Sutter)

sont les seuls vestiges d'un ancien temple, incendié en 1635 par les troupes françaises, lors du siège de Louvain. On sait que Richelieu, ministre de Louis XIII, s'était allié aux Hollandais contre l'Espagne et l'Autriche, provoquant ainsi une longue série de luttes dont la succession est appelée «Guerre de Trente Ans». Voulant «rabaïsser la Maison d'Autriche», Richelieu attaque nos provinces. Les troupes françaises s'emparent de Tirlemont, qui ne dispose - pour sa défense - que d'une garnison de 1200 hommes, et marchent sur Louvain... Si nous rappelons ces faits, c'est pour souligner, en passant, combien l'histoire locale peut éclairer l'histoire générale et servir à sa connaissance.

A l'exception des deux tours, l'église de Neerijse, reconstruite après la guerre de trente ans, est donc relativement récente. Elle est de style ogival. Classée par la Commission royale des Monuments et des Sites, elle est l'un des sanctuaires les plus remarquables de notre province mitoyenne.

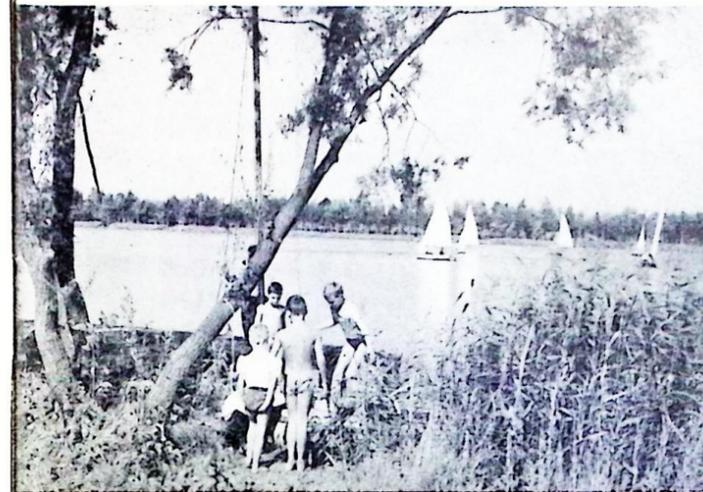
Entourée d'un cimetière défendu par un mur d'enceinte surbaissée et dont l'une des allées est gardée de sapins pyramidaux et coniques, l'église de Neerijse est, intérieurement, entièrement décorée en polychromie. Les sanctuaires entièrement polychromés sont extrêmement rares dans notre pays et celui de Neerijse mérite, à ce point de vue,

une attention toute particulière en raison de la perfection du travail et de la richesse et de la variété des coloris. On admirera spécialement les stations du Chemin de Croix.

Cette église lumineuse, outre sa polychromie luxueuse, a de quoi retenir longuement l'attention du visiteur. Nous pensons à la cuve baptismale en pierre de taille, en forme de vasque ; au beau triptyque surmontant l'autel latéral gauche et représentant des scènes de la vie de la Vierge ; etc. Nous pensons, plus particulièrement encore, au chœur, à ses stalles, à son maître-autel, à ses pierres tombales.

Les stalles offrent cette particularité d'être soutenues par des colonnettes dont les motifs ornementaux sont tous différents entre eux. L'autel, en métal doré, est d'un fort beau travail. Est-ce celui qui, selon certains historiens, provient de l'abbaye de Corbie qui, elle-même, l'avait reçu de l'abbaye de Cambrai ? Il y a, enfin, les pierres tombales. Plusieurs de celles-ci pavent le chœur. Ce sont celles recouvrant les restes d'anciens curés de la paroisse. Elles n'offrent qu'un intérêt très relatif. La plus remarquable dalle funéraire est encastrée dans le mur du chœur, à gauche en regardant le maître-autel et au-dessus du lambris formant le dossier des stalles. Cette dalle, en pierre bleue avec incrus-

(Suite en p. 16)



Le plein air...

Le seul nom d'HOFSTADE évoque actuellement pour la plupart de nos compatriotes, un endroit idéal et ravissant où, grands et petits, peuvent se délasser agréablement.

En effet, si d'une part le Domaine offre toutes les joies de la plage, d'autre part, grands et petits peuvent s'y adonner à leurs jeux et sports favoris.

Une plage intérieure, aménagée en bordure du lac de 35 ha., est large de 750 m. et recouverte de sable du Rhin ; des cabines, des vestiaires, des restaurants, des petits magasins, construits en bois du Congo, complètent harmonieusement ce décor marin.

Pendant que les enfants prennent leurs ébats sur le sable, des fauteuils transatlantiques permettent aux parents de se livrer au plaisir du douce farniente tandis que les fervents de la baignade peuvent se prélasser dans le lac en toute sécurité, des mesures spéciales ayant été prises pour éviter tout accident.

Plus loin, des barques semblent inviter des amateurs à glisser sur les ondes reposantes des lacs de 35 et de 25 ha. Ce voyage au fil de l'eau permet de mieux découvrir des coins charmants, qu'on trouve un peu partout dans le Domaine.

Un bassin de natation à ciel ouvert, aux dimensions olympiques, attend la venue des fervents de ce sport.

Si jusqu'ici le visiteur n'a pas encore trouvé de quoi se distraire, il lui reste le choix entre une partie de tennis sur les courts réservés à cet effet ou les dix-neuf links du golf miniature artistiquement aménagé, ou encore une exhibition de patinage à roulettes.

Domaine de l'Etat

à

Hofstade

CENTRE DE PLEIN AIR ET DE DÉLASSEMENT

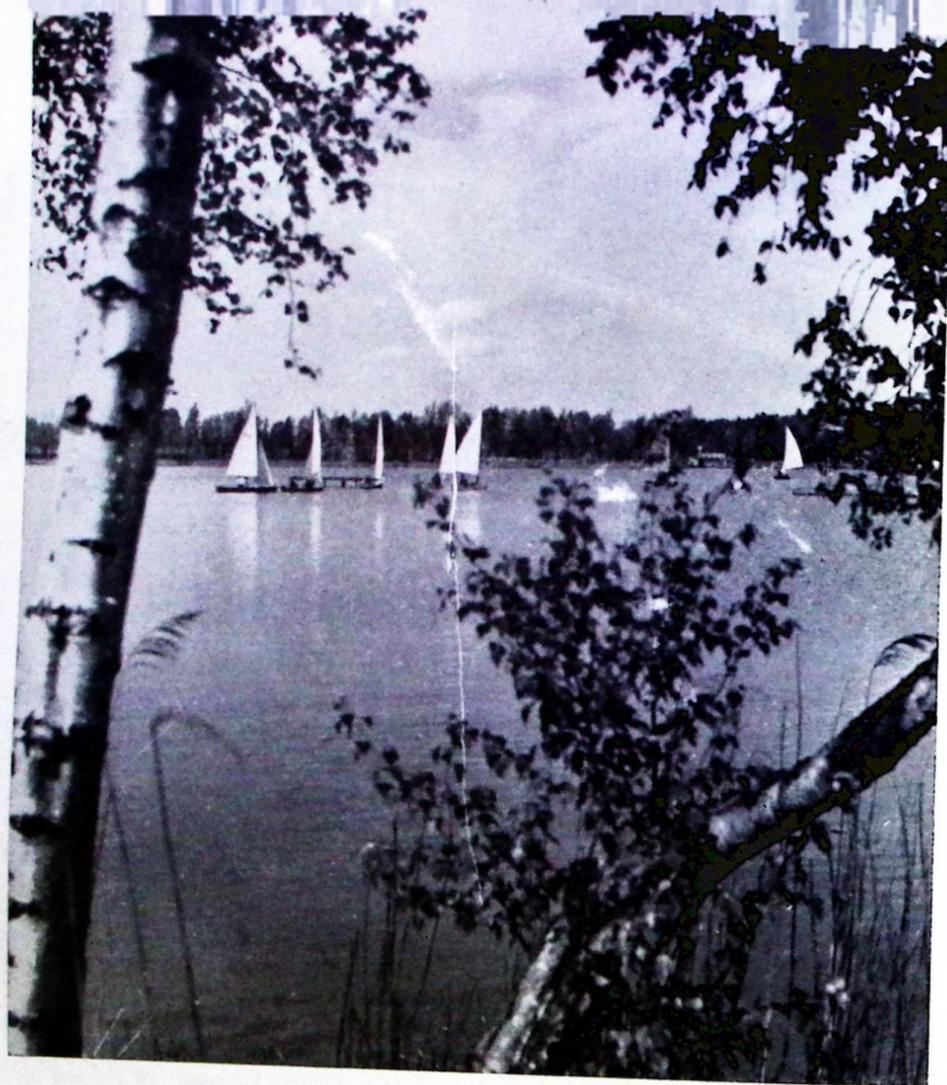
Il est aussi réservé aux visiteurs d'agréables promenades dans les sous-bois ou le long de la terrasse des bâtiments surplombant la plage.

Les petits eux goûtent la joie de vivre au grand air dans le coin qui leur est spécialement réservé et où ils trouvent : toboggans, carrousels, cage à grimper, pas de géant, etc.

Enfin, réalisation unique en Belgique, la reproduction exacte de la caravelle «SANTA MARIA» de Christophe Colomb, attend les candidats explorateurs, navigateurs, pirates ou autres aventuriers, ivres d'espace.

Le canotage...





Les voiles sur le lac...

(Photo de Sutter)

Dans les eaux fort poissonneuses des lacs, chaque pêcheur a la garantie de connaître la joie que procure de bonnes prises. En effet, des endroits ont été aménagés pour qu'ils puissent pratiquer leur sport en toute quiétude et des réempoissonnements importants sont régulièrement effectués.

Il faut également noter que les yachts à voile du «Hofstade Yacht Club» s'entraînent sur l'immense étendue d'eau. C'est un spectacle à la fois ravissant et grandiose de voir toutes ces voiles blanches se profiler à l'horizon.

Pour satisfaire tout le monde, une réserve ornithologique a été installée le long du lac de 25 ha. et dans les endroits boisés environnants, où l'on a construit des nids, mangeoires et où vivent en toute quiétude nos amis les oiseaux : des mésanges, des gobe-mouches, des rouges-queues et toutes autres espèces.

Le Domaine d'HOFSTADE est devenu non seulement un centre touristique, mais encore un

centre de santé avec installations balnéaires, plaine de jeux et de sports, cure de soleil, au grand profit de nos citadins de plus en plus nerveux.

Une auberge de jeunesse modèle du genre et un terrain de camping d'une superficie exceptionnelle complètent ce complexe de plein air. Aussi à chaque week-end, c'est une véritable marée humaine qui déferle aux entrées du Domaine, les uns arrivant en voiture, motos, vélos, les autres par trains, autobus, autocars. De larges facilités de parking sont accordées.

De nouvelles améliorations ont encore été apportées afin d'embellir et de compléter les installations, afin que le Domaine devienne le centre de plein air et de santé de toute la Belgique.

Qui a vu le Domaine de l'Etat à HOFSTADE une fois, y retourne. Qui n'a pas encore vu HOFSTADE se fera un plaisir de le visiter le plus vite possible.

COMMENT ATTEINT-ON HOFSTADE ?

Par la route :

de MALINES : par la chaussée de Tervuren ;

de BRUXELLES : par Vilvorde et Zemst, ou via les Quatre-Bras de Tervuren et la Chaussée de Mont-St-Jean à Malines ;

de LOUVAIN : par la chaussée de Malines. Bifurquer à gauche à Hever (lieu dit «Tip»).

En tram et autobus :

de MALINES : en autobus par la chaussée de Tervuren (ligne Malines - Vilvorde), ou par la chaussée de Louvain (ligne Malines-Louvain) (haltes du domaine).

de BRUXELLES : en tram jusqu'à Vilvorde et puis en autobus de Vilvorde à Hofstade ;

de LOUVAIN : ligne d'autobus vers Malines (descendre à Hever «Tip»), puis promenade de 1/4 h. par l'avenue du Trianon.

A partir du 1er mai 1955 l'accès du Domaine a été rendu gratuit tant pour les personnes adultes que pour les petits.

Toutes les exploitations, à l'exception des tennis et de la pêche, ont été affermées. Les prix de consommations sont fixés librement par chaque exploitant. Voici d'autre part quelques tarifs imposés.

Les autos peuvent être parkées moyennant un droit de 10 fr. par jour dans les parkings gardés. Il en va de même pour les motos et les vélos, les prix étant respectivement de 5 et 2 fr. par jour.

Un bain, avec cabine et vestiaire gardé coûte 5 fr. à la plage et 7 fr. au bassin de natation. D'autre part, des cabines familiales peuvent être louées pour un jour. Les exploitants des bains louent également des maillots et des essuie-mains.

Le bain à la plage...



La pêche...

(Photo Le Soir)

A la plage, des fauteuils transatlantiques sont offerts moyennant 10 fr. par jour. A partir de 14 h., le prix est ramené à 5 fr.

Des canots bien stables et très maniables sont loués à raison de 25 fr. l'heure pour une ou deux personnes, 35 fr. l'heure pour trois ou quatre personnes.

Des bateaux amphibies accomplissent un tour sur le grand lac pour le prix de 10 fr.

Les enfants ont libre accès aux nombreux engins de jeux du coin des enfants.

Les consommations au pavillon du coin des enfants ne sont pas obligatoires.

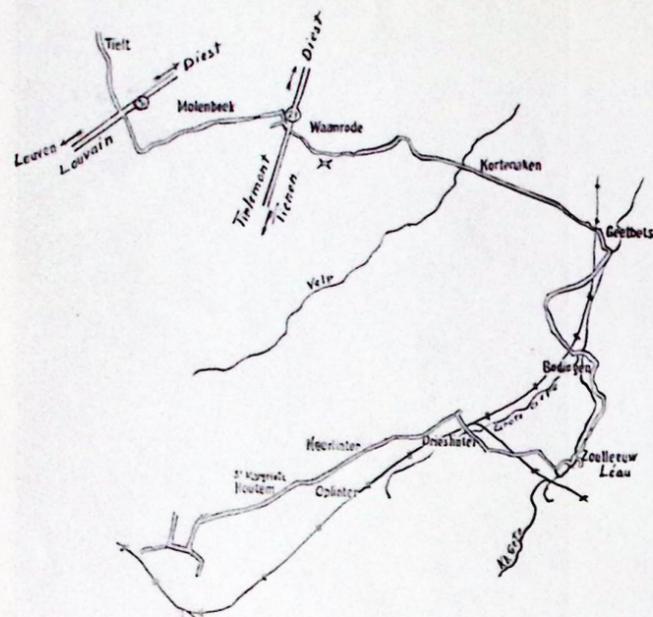
La location d'un court de tennis s'élève à 10 fr. par heure et par personne.

Les dix-neuf parcours du golf miniature coûtent 10 fr. par personne, sticks et balles étant fournis.

Le droit de pêche s'élève à 20 fr. par jour. L'abonnement annuel se monte à 500 fr.

Pour les conditions de séjour à l'auberge de jeunesse gérée par la Centrale Flamande des Auberges de Jeunesse, s'adresser à ce dernier organisme, Hopland, 50, Anvers ou aux parents abergistes.

Camping : T.C.B., rue de la Loi, 44, Bruxelles ou au chef de camp sur place.



TIRLEMONT, LEAU, TIELT.

MOYENS D'ACCES pour les pédestriens :
BRUXELLES-TIRLEMONT, train 26 - autorail 587
 - Pl. St-Josse.
OPLINTER - NEERLINTER - DRIESLINTER - BUDINGEN - GEETBETS - KORTENAKEN: train 22 (Tirlémont-Diest). - Autobus 338b (Tirlémont-Diest).
LEAU: train 23 (Tirlémont-Tongres) - autobus 345b (Drieslinter-Léau).
WAANRODE: autobus 598 (Tirlémont-Aarschot).
MOLENBEEK-WERSBEEK-TIELT (tram ou autobus 598 et 603).

Bruxelles - Louvain - Tirlémont par les N. 2 et 3.

TIRLEMONT: Visite de la ville.

Grand-Place: pavillon de renseignements: Plan de la ville.
Notre-Dame-au-Lac (XIII-XIV et XVIIe s.) style gothique brabançon. Autel en marbre provenant de l'abbaye de Rouge-Cloître. Statue de la Vierge (1356) - Tableaux et statues (Duquesnoy - P.J. Verhaeghen).
Monument de 1830: Jef Lambeaux - Monument à toutes les victimes de 1830, 1914-18 et 1940-45.

Hôtel de Ville: remanié en 1835 - Néo-classique. Nombreux tableaux des 19^{me} et 20^{me} siècles.

Dans le pavement de la place, l'étoile indiquant l'ancien emplacement des exécutions publiques, pilori, échafaud, arbres de la liberté. Maison Debaus (1794) Institut Beauvuin V. - Justice de Paix.

Eglise St-Germain: mélange d'architectures des IX^e, XII^e, XV^e, XVI^e et XVII^e siècles - carillon de 42 cloches du XVIII^e siècle. Ruelles à escaliers.

Eglise du béguinage (XIII^e s.)

Dans les environs: la nécropole de Grimde, les trois tumuli gallo-romains du 11^e s., l'église N.-D. aux Pierres (Pèlerinage à St-Maur, couronnes de fer).

Prendre à dr. de Notre-Dame-au-Lac puis aussitôt à gauche (plaque Diest) Gilainstraat jusqu'aux boulevards extérieurs; prendre à dr. puis à gauche (plaque Oplinter 4 km).

OPLINTER: **Eglise Ste-Geneviève**: gothique du 14^{me} siècle - Chapelles du 15^e et 16^e siècle - Tour du 13^e s. - Beau portail 14^{me}. Grande croix triomphale du 13^e s. polychromée. Statues gothiques et baroques. Curieux plafond en stuc. On pourra faire un crochet pour voir les restes de l'abbaye de Maagdendaal (1215). Portail, grange, etc. Actuellement une grande ferme.

Eglise Notre-Dame-au-Lac à Tirlémont

(C.G.T.)



En ce cas, dépasser l'église, prendre 1^{ère} rue à dr. puis encore à dr. la Kloosterstraat. Revenir à l'église et poursuivre sur

NEERLINTER: **Eglise St-Feuillien** (1408) incendiée et reconstruite. La sacristie date du 15^e siècle. Statues gothiques du 15^e s. - fonts baptismaux de 1551 - Sur la place, vieille pompe avec statue de St-Feuillien. Continuer par

DRIESLINTER: **Eglise Notre-Dame-du-Sacré-Cœur** (1909). Passé l'église à dr. un poteau indicateur «Zoutleeuw 5 km». Après le passage à niveau prendre 1^{ère} route à gauche pour arriver à

LEAU: **Eglise St-Léonard**: style romano-gothique (XIII^e au XVI^e siècle) chœur avec triforium - Un vrai musée évoquant 4 siècles d'art. Chandelier pascal 5,68 m. de hauteur 950 kg. (1483). Tabernacle en pierre blanche de Corneille de Vriendt, 18 mètres de haut - Tryptique de la mise en croix. Retables de St-Léonard et de Sainte-Anne (1565) - Croix triomphale, etc... Dans la sacristie: orfèvrerie, ostensorio de 1415. Reliquaire en argent du 13^{me} siècle, très beaux vêtements sacerdotaux, notamment chasuble de Maximilien d'Autriche.

Prix d'entrée: 10 frs - Groupe de 20 personnes: 5 frs par personne.
 Ecoles: demande spéciale préalable: 2 frs par élève.

Heures de visite: en semaine de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. - dimanche de 11 à 15 h. et de 15,30 h. à 18 h.

Hôtel de Ville: bâti sous Charles-Quint, merveille de style Renaissance - Visite de la ville ancienne - les halles - curieuses habitations de style régional.

Rejoindre la Gête, traverser le pont et longer la rivière vers la droite jusque **BUDINGEN** où passé l'église à la bifurcation, prendre à dr. puis macadam, encore à dr. vers **GEETBETS**.

Eglise (1789 achevée en 1852) - Près d'un tilleul centenaire la Chapelle St-Roch (1542).

Le château de Bets (1667) restauré en 1923-27.

Continuer sur **KORTENAKEN**, moulin à vent, à droite.

Eglise St-Amour: restaurée 1846 et 1908. Les parties anciennes: chœur, transept, nef latérale nord, sont classées.

Puis sur **WAANRODE**: moulin à vent du 16^{me} s. à droite.

Eglise St-Bartholomé: 1902 - néo-gothique - pierre tombale du 16^{me} s. Sur la route à gauche, le château de Eide, style Louis XVI - parc et bois étendus.

Traverser la N. 21, prendre la route en face, puis la 2^{me} à gauche.

A dr. l'église de Wersbeek, plus loin celle de Molenbeek; après prendre 2^{me} route à dr. pour rejoindre la N. 2 que l'on traverse pour atteindre **TIELT**: très vallonné et boisé. Du haut du Alsberg (80 m.) superbes panoramas sur le Hageland.

Eglise Notre-Dame: chœur gothique du 15^{me} s. Lieu de pèlerinage. Cure du 18^{me}.

Eglise St-Martin: Chœur et transept gothiques 1519. Tour et nef du 18^e s. Statues des 14, 15 et 16^{me}s siècles.

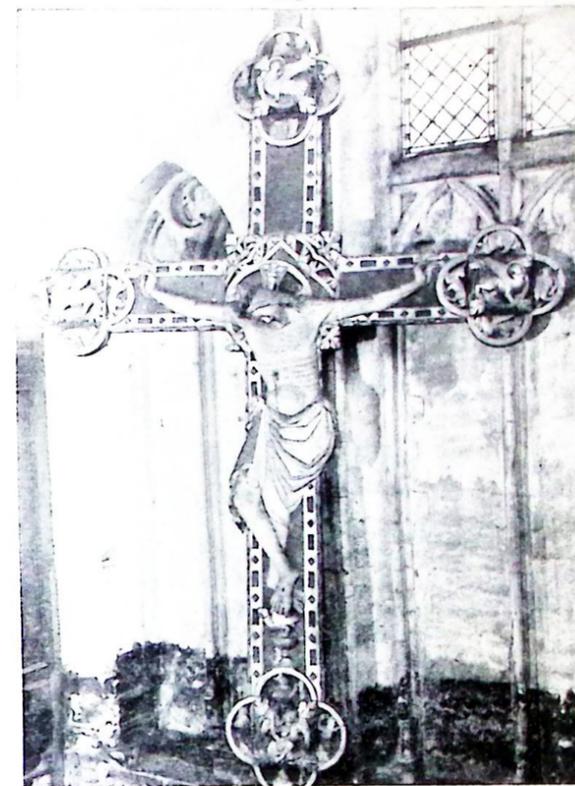
Stenen Huis: ancienne brasserie du 17^{me} siècle.

A la maison communale, le musée folklorique du Hageland.

Retour à la N. 2 et ainsi sur Louvain et Bruxelles.

Longueur approximative: 135 km.

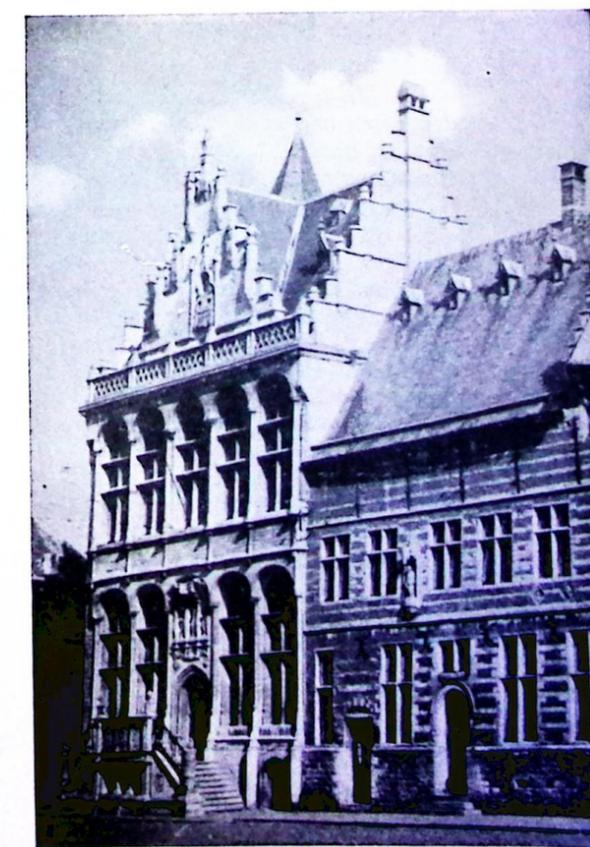
L. P.



Croix triomphale romane du 13^{me} siècle à Oplinter
 (Copyright A.C.L.)



Hôtel de ville de style Renaissance du 16^{me} siècle
 Partie des vieilles halles (Photo C.G.T.)



Les 17 et 18 août prochains

rendez-vous à Diest

POINT de rencontre de tous ceux qui recherchent intimité et liesse, ville éminemment hospitalière, par ailleurs entourée de collines; rappel vivant de la culture de la vigne; de son Grasbos ombragé aux ravins ravissants; de sa citadelle Kakenburg du haut de laquelle se déploie le panorama de la Campine. L'élévation boisée qui se détache au centre n'est autre que la réserve d'animaux et les vestiges de l'ancien bourg de ses seigneurs aménagés en parc public.

En plus de tous ces attraits, le but de votre excursion, à laquelle vous êtes conviés ces jours-là, quel est-il?

1) Tout d'abord une *représentation Théâtrale* en plein air. La scène est gentille adossée au vieux site: La Table Ronde, tandis que la ligne rigide de l'amphithéâtre avec ses gradins en pierre rugueuse a une allure tout-à-fait classique.

«Le Fils du Taciturne» y passe en première. C'est une évocation d'ébats amoureux d'un maître de céans.

2) *Un cortège historique* où s'étaleront toute la magnificence bariolée et le choix varié de costumes d'époque; où les farandoles et les sarabandes déferleront sans discontinuer autour de superbes chars: fresques de galanterie discrète.

3) *Un tournoi* (compétition de toutes les Guildes participantes au Landjuweel) au stade municipal, à proximité de l'Auberge de Jeunesse, des campements de vacances et de la plage féérique.

4) *L'inauguration d'un musée* dont l'emplacement est une trouvaille et l'espace même un rêve. Ne l'a-t-on pas creusé dans le sous-sol de l'Hôtel de Ville? Et n'en est-il pas resurgi consécutivement des voûtes restées intactes et arc-boutées, des escaliers en limaçon (qui vous donnent le frisson...), des niches élégantes, une citerne imposante? Le tout se révélant être de spacieuses salles souterraines e.a. une crypte romane et un caveau gothique d'un style le plus pur.

Une telle ambiance prètera aux objets exposés une valeur exhaustive si onques besoin en est. Car n'est-il pas question de remettre en prêt à Diest, pour ces jours solennels, un Trésor médiéval inestimable qui à lui seul vaudrait ce déplacement?

En arpentant de long en large les locaux de la ci-devant Intendance et de la Bouteillerie vous serez d'autant plus épris de respect vis-à-vis de cette

performance de nos ancêtres que ce sont leurs œuvres vives authentiques et nullement une reconstitution.

Cet événement artistique a-t-il servi de prétexte aux manifestations bruyantes qui viendraient s'y juxtaposer? Décidément non!

La raison intime du choix de cette date est une curieuse coïncidence dans l'histoire locale. En cette année nous commémorons le cinquième anniversaire de la relève pour nos dynasties de Bannerets.

Jean de Nassau qui s'était marié en 1456 à Sarrebrück avec la dernière descendante des anciens Seigneurs de Diest, Jehanne de Loon, fit sa Joyeuse Entrée à Diest en 1457.

La même année Charles le Téméraire, qui avait mâté les fougueux Liégeois, de passage à Diest fut congratulé, il va de soi, avec les honneurs dus à son rang; on lui offrit e.a. deux bœufs dont les cornes avaient été dorées, détail qui dénote une certaine spontanéité dans l'accueil.

En 1457 encore Louis de Bourbon institue le chapitre de la Collégiale. Autant de motifs sérieux à remembrance.

Là dessus se greffe le projet d'une société de coulevriniers de vieille souche: les Arquebusiers de Ste Barbe. Faire synchroniser leur ancienneté au diapason de l'allégresse publique.

A quel événement s'en réfèrent-ils donc à juste titre?

Leur chapelle était déjà érigée en 1419. Mais ce qui précisément ramène à notre année semi-millénaire de 1457 est la passation d'un contrat entre l'abbé de St. Trond et de notre jeune seigneur Jean de Nassau, dans leur local «Colveniers-Camere» dénommé de la sorte dans la chronique citadine et qui de nos jours peut encore être identifiée.

Cette bâtisse s'aligne sur la Grand'Place où, en grands seigneurs, ils voulurent avoir pignon sur rue et où tant de façades alléchantes offrent les traits indélébiles du meilleur goût.

Une baguette magique fera revivre comme par enchantement les faits saillants, les dominantes de ces fastes et les bijoux les plus insignes quitteront leur écrin. Tel le collier en argent massif ciselé qui est d'une facture sublime et aussi délicate qu'une dentelle. Le doyen s'en parera et s'en trouvera rajeuni. «Ne manquez pas cette occasion» d'abreuver vos regards, dirions-nous et ce faisant nous ne

ferions que paraphraser l'inscription insérée dans la breloque: «ONS MISUAL» dont le sens strict et l'énoncé fort succinct (à la manière réthorique de ce temps) correspondent à la circonlocution suivante: «Si nous vous faisons défaut, vous n'auriez plus aucun titre à faire valoir» ou, mieux encore, en vieux français: «Si de notre éclat n'étiez parés, simples truands seriez».

En dernière minute on nous signale que ce pourrait bien être la devise de la société jubilaire. On suggère que le sens en deviendrait grandiose: «Sans nous, que deviendriez-vous?»

Diest, vers où présentement converge un réseau routier neuf et impeccable, se situe à mi-chemin de la Grande Route n° 2, Bruxelles-Maastricht. On y accède longeant de riantes cités. On s'y complait répérant des frontons adorables, l'achevé de tel et

tel détail ornemental, la gaillardise jusque dans les gargouilles des gouttières et dans la merveilleuse ébénisterie d'art des miséricordes de stalles d'église.

A une distance de 29 km. de Louvain, 40 km. de Turnhout, 42 km. de Lierre, 46 km. de Malines, 55 km. de Bruxelles, 59 km. d'Anvers, 96 km. de Dinant, 108 km. d'Eupen, Diest a l'honneur de vous inviter.

Larges facilités pour parquer vos véhicules. Dans votre agenda, les 17 et 18 août prochains se trouveront inscrits, virgulés soit soulignés sans désespérer.

Pour plus amples renseignements et prospectus, veuillez vous adresser au Service Touristique qui a son siège à l'Hôtel de Ville de Diest.

F. L.

Entrée monumentale du Béguinage de Diest

(Photo Ooms)



24 - 25 - 26 AOUT 1957 :

OVERIJSE :

cœur de la région viticole

vous invite

EN mars 1956 le Colonel Nannan d'Overijse fit une conférence dans les locaux de la Fédération Touristique du Brabant sur le sujet «Overijse toujours traversée, toujours méconnue». En débutant il en donna la cause : Overijse est traversée sans arrêt jour et nuit par une masse de

Les grappes appétissantes...

(Copyright Malvaux)



Vue aérienne de l'église d'Overijse

(Photofill)

voitures qui se dirigent vers les Ardennes... et rarement ces passants stoppent pour se balader le long de l'Yse où sur les collines qui entourent Overijse d'où l'on découvre une vue splendide sur le centre de cette région vallonnée.

Overijse demande aux touristes de renoncer à cette habitude notamment les 24-25-26 août prochains quand pour la sixième fois consécutive les rudes travailleurs que sont les serristes fêteront leur récolte du raisin, fêtes qui pour la première fois s'appelleront les fêtes du vin.

De pair avec les festivités aura lieu l'inauguration d'une nouvelle aile au marché couvert Saint Martin, qui déjà compte 18 ares et où trois fois par semaine se tient le marché aux légumes qui ravitaille en vitamines la population de la capitale.

Mais sur le marché belge un autre produit fut lancé : le raisin belge sous forme de vin : le premier vin belge.

Ce n'est un secret pour personne que pendant ces dernières années la viticulture sous verre a eu du mal à se défendre et à subsister : une fois à cause du manque d'exportation, une autre fois à cause de la consommation insuffisante du raisin belge dans nos provinces... Le raisin était-il trop vert ?...

Plutôt que de se plaindre les viticulteurs ont choisi la devise : «Aide-toi, toi-même». Et c'est ainsi qu'en pleine saison de 1955 les premiers kilos de raisins furent achetés pour la fabrication du vin

par une coopérative constituée par les viticulteurs eux-mêmes et qui créa une nouvelle industrie nationale.

Les premiers résultats furent encourageants et incitaient à la persévérance... l'intérêt du public fut grand et le stock de la première année coulait à flots et jusqu'à la dernière goutte dans le verre du consommateur : la Belgique n'est-elle pas le pays des «foies secs ?...»

La deuxième année (1956) 156.000 kilos de raisins passaient au pressoir avec l'effet inespéré que le prix moyen de vente du raisin augmentait de 3,57 fr. au kilo sur les cours de la saison précédente.

Et ainsi de suite, sous l'égide «vers les 300.000 kilos» appel sera fait à tous les hommes de bonne volonté pour non seulement éliminer du marché belge les raisins de deuxième classe mais surtout pour décharger dans une grosse mesure le marché de consommation et de présenter davantage le raisin sous forme de vins exquis.

A maintes reprises la presse belge fut invitée à des «drinks» et on trouva une excellente marraine pour le nouveau vin belge en la personne de la dynamique chanteuse «Annie Cordy». Nul doute que ses vertus d'ambassadrice de la chanson le seront aussi pour la propagande vinicole.

Une deuxième initiative suivit et une seconde coopérative va s'efforcer de faire sauter les bouchons de 200.000 bouteilles de vin champagnisé en 1958...

Voyez la gamme des premiers vins : le Royal-Isca, la boisson des connaisseurs à cause de son fin bouquet, son teint rosé, son goût agréable... le Colman Royal : la boisson favorite qui se classe parmi les grands crus ; l'Isca mousseux qui répand un puissant arôme et qui occupe une place d'honneur dans les familles et enfin les dernières créations : le Vermouth Isca et l'Aperisca.

Rien d'étonnant donc qu'on puisse lire sur l'affiche à côté de l'annonce des fêtes du raisin... «les premières fêtes du vin belge».

Et en quoi consistent donc ces fêtes :

Après l'ouverture de l'exposition et de la foire commerciale par les Autorités, les géants John Colman, Mieke Muscat et Pitje Royal feront un tour dans le centre d'Overijse, ouvrant à la fois la braderie monstre qui aura comme thème les fêtes du raisin.



Intérieur de serre où les grappes attendent la cueillette...
(Photo Déb. Agr. et Hort. Bruxelles)

Cela n'étonnera personne puisque le but principal est et reste l'exposition du raisin :

du Frankenthal, le premier raisin cultivé par Sohie jusqu'au Royal, le raisin qui est noir avant d'être mûr ; du Colman, le champion de l'exportation jusqu'au Léopold III ; et puis la dernière découverte : le raisin sans pépins... et cela sans parler des variétés de pêches, pommes et poires du verger... sous verre.

Précisément pour mieux faire connaître ces cultures spécialisées l'accent sera mis sur leur histoire. Le cortège historique et folklorique montrera en trois phases : la naissance, l'évolution et la glorification du raisin. Bon nombre de chars seront, avec les musiques des environs et les groupes folkloriques, le pôle d'attraction pour des milliers de curieux et cela au cours du dimanche après-midi du 25 août. Et le lundi, après qu'une course pour professionnels aura attiré les amateurs du sport cycliste, les Iscariens seront témoins de l'élection du prince du raisin ou le prince d'une nuit à la place Juste Lipse.

Ainsi les fêtes d'Overijse seront l'attraction pour bon nombre de nos compatriotes et cela à la fin d'une longue saison de vacances. Puisse la tradition de fêter la nouvelle récolte du raisin et du vin dans cette belle commune brabançonne connaître un succès mérité.

Jos. Depré.

LE PALAIS INTERNATIONAL DE LA SCIENCE

DANS un discours prononcé à Seraing, en 1927, le Roi Albert déclarait: «La science moderne ouvre des perspectives nouvelles et presque infinies à la technique. C'est dans les laboratoires de recherche que s'élaborent les rudiments de l'industrie future».

A trente ans de distance, cette vérité a pris encore plus de relief. Aussi, les promoteurs de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1958, désireux de contribuer à un développement harmonieux de la civilisation moderne, entendent-ils établir une synthèse des connaissances actuelles dans les divers domaines de la science.

Ils visent par là, d'une part, à attirer l'attention des foules sur l'importance de la recherche scientifique; d'autre part, à inviter les spécialistes à cultiver l'esprit de coopération internationale.

«La mise en service de l'humanité des sources d'énergie et des ressources matérielles de la planète ne se conçoit plus sans l'intervention, toujours plus active, de la Science. C'est au surplus dans la conception de la Science ne pouvant se développer et ne portant vraiment ses fruits qu'à l'échelle internationale, que nous envisageons d'édifier pour elle un vaste palais».

C'est en ces termes que le baron Moens de Fernig, Commissaire Général du Gouvernement belge près l'Exposition, annonça aux Gouvernements des pays étrangers invités à participer à la manifestation de 1958, son intention d'intégrer dans l'ensemble de l'Exposition, un Palais International de la Science. Conscients de la nécessité de mieux faire comprendre ce que les sciences biologiques, chimiques et physiques représentent pour l'humanité, les organisateurs de cette Exposition Internationale de la Science visent avant tout à confronter les connaissances et les méthodes de recherche.

Cette invitation constitue, dans l'histoire des Expositions, une initiative sans précédent. C'est en effet la toute première fois que l'on tente de présenter la science pure pour elle-même, sans chercher à mettre en évidence les résultats matériels obtenus.

Sans doute est-il souhaitable que le visiteur non spécialisé, que l'homme de la rue même, puisse avoir une idée moins confuse de la signification et de la portée de certains phénomènes. Toutefois, le premier objectif n'est pas de vulgariser des données élémentaires, mais de permettre aux chercheurs d'élargir leurs connaissances.

UNITE DE LA SCIENCE.

Le Palais International de la Science comportera quatre classes: la physique, la chimie, la physique de l'état solide et la biologie.

Le domaine de la science est, en effet, tellement étendu qu'une exposition même très vaste ne pourrait l'englober entièrement. Désireux toutefois de faire œuvre utile et d'élargir l'horizon, au bénéfice du visiteur, les responsables de l'Exposition de la science ont décidé de limiter l'exposé synthétique auquel ils se livreront, aux données fondamentales de la physique, de la chimie et de la biologie; les conquêtes les plus importantes réalisées au cours du dernier quart de siècle seront, au surplus, évoquées sous les yeux des visiteurs par diverses expériences et démonstrations.

Ainsi qu'on le voit, le Palais International de la Science vise, avant tout, à créer un ensemble synthétique cohérent qui, guidant le visiteur du simple au complexe, lui facilite la compréhension de l'idée essentielle: l'Unité de la Science et l'interdépendance des diverses disciplines scientifiques.

Il en résulte aussi qu'au Palais International de la Science, la technique proprement dite sera absente: seules les notions scientifiques fondamentales y seront relevées; leurs applications seront exposées par les pays participants dans leurs pavillons respectifs.

LE PALAIS.

L'Exposition Internationale de la Science sera abritée dans le Palais VI, un des palais formant le complexe du Centenaire. Elle couvrira une superficie de 10.000 mètres carrés.

Tout au long du périmètre du Palais, une section de popularisation étalera d'une façon continue et harmonieuse le thème partant des particules élémentaires pour aboutir à la vie, ou, en d'autres termes, de l'électron à l'homme. La réalisation de ce secteur sera l'objet de soins tout particuliers: grâce à des démonstrations et à des expériences convaincantes, ces notions scientifiques fondamentales seront mises à la portée de tous les visiteurs. Les organisateurs du Palais sont, en effet, persuadés que tout homme intelligent doit avoir connaissance de ces notions s'il veut comprendre son époque et le monde où il vit.

Chacune des quatre classes disposera, en outre, d'un espace de plus de 1.000 mètres carrés, où elle exposera, sous les formes les plus variées et les plus vivantes, les acquisitions récentes de son domaine scientifique: celles qui sont déjà classiques seront groupées de manière éducative tandis que les notions les plus neuves ou en voie de développement, celles qui sont l'objet d'expériences en cours et qui peuvent conduire à modifier des théories admises à ce jour, seront disposées séparément dans chaque classe, pour mettre en lumière les apports récents de la science en évolution.

Une salle de cinéma de 600 places sera aménagée au sein du Palais. L'on y présentera en permanence un film de synthèse qui, partant des phénomènes biologiques humains, aboutira à la physique atomique et à l'énergie libérée par les réactions nucléaires. En outre, certains films de court métrage illustrant des notions présentées dans les classes et qui ne peuvent trouver place dans le film de synthèse, seront présentées dans de petites salles. Enfin, un exposé mural et une librairie scientifique compléteront les installations du Palais de la Science, lequel sera ainsi à même de satisfaire, à des niveaux divers allant des connaissances très générales au domaine des spécialistes, les goûts variés d'un vaste public. Celui-ci pourra, du reste, acquérir un catalogue descriptif qui constituera un memento de valeur.

PROMENADES - EXCURSIONS - ITINÉRAIRES

EXCURSIONS CYCLISTES DOMINICALES DE PEGASE (faites en juillet)

1) Réunion entrée du Bois à 7 h. 45'. Départ à 8 h. Zuen, Breedhout, Pepingen, Bogaarden, Heikruis, Petit-Enghien, Hoves, Graty, Thoricourt, Lombise (P. N.); Chaussée Notre-Dame de Louvignies, Horrue, Braine-le-Comte, Bois de la Houssière, Ronquière, Hal, (repos); Bruxelles. 100 km.

2) «Château de Meldert en Brabant». Réunion à 8 h. 15', Square Montgomery. Départ à 8 h. 30'. Bois des Capucins, Yser, Huldenberg, Weert-St-Georges, Forêt de Meerdaal, Molendaal, Opvelp, Meldert (P.N. chez Hacour-Soetars); visite du Château, L'Ecluse, La Bruyère, Le Culot, Grez-Doiceau, Wavre, Notre-Dame-au-Bois, Bruxelles. 85 km.

3) «Source de la Dyle, point culminant du Brabant». Réunion à 8 h. 30', entrée du Bois. Départ à 8 h. 45'. Sept drèves, Joli-Bois, Marbraine, Lillois, Trou du Bois, Fonteny, Houtain-le-Val (P. N.); Loncée, Wahis, Cala, Sauvagemont, Ohain, Hanonsart, Forêt de Soignes, Bruxelles. 75 km.

EXCURSIONS PEDESTRES DOMINICALES (faites en juillet)

1) Réunion Bois de la Cambre à 9 h. 45'. Départ à 10 h. Sentier du Bocq, Sentier du Vuylbeek, Petite Espinette (P.N.); Sentier du Grasdelle, Sentier de la Reine, Keteldelle, Groenendaal. 14 km.

2) «Le Brabant Wallon». - Réunion à 8 h. 30', Place Rouppe. Départ à 8 h. 48'. En tram vicinal «W» (disque, Wavre) pour Maransart, arrivée à 9 h. 47; ancienne Abbaye d'Aywiers, Sauvagemont, La Hutte, Bois de Thy, Sclage, Bousval (P.N. au Café des Sports, chez Adhémar, près de l'église); Bois de la Tassenière, Chants d'Oiseaux, Bois d'Hez, Villers-la-Ville, Vallée de la Thyle, Tangissart, La Roche, Faux. Retour en train à 18 h. 42' ou 19 h. 42'. Arrivée à Bruxelles Q.L. à 19 h. 16' ou 20 h. 17'. 20 km.

3) Réunion à 8 h. 30', Chaussée de Haacht (Porte de Schaerbeek). Départ à 8 h. 50' en tram «H» ou «M» pour Berg (arrivée à 9 h. 32'); Torf, Broek, Domaine des Eaux Vives, Château de Wilder, Chapelle-St-Roch, Buken (P.N. au Café Chalet, Grand Route); Tildonk, Château d'Herkenrode, Wespelaar, Hei-

ber. Haacht. Retour en tram vicinal. 16 km.

4) Réunion à Uccle-Calevoet à 9 h. 45'. Départ à 10 h. Geleitsbeek, Verrewinkel, Petite Espinette (P.N.); retour vers Groenendaal par petits sentiers. 14 km.

5) Réunion à 9 h., Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h. 20' en autobus pour Huldenberg (arrivée à 10 h. 02'). Koxberg, Spijlaart, Terlanen, Bois de Rhode-Ste-Agathe, Vallée de la Lasne inférieure, Rhode-Ste-Agathe (P.N. rue de Louvain, 11); Wolfshaagen, Neer-ysse, Weebergbos, Schreibern, Veeweyberg, Vosse. Retour en tram vicinal. 16 km.

LIGUE DES AMIS DE LA FORET DE SOIGNES (promenades faites en juillet)

1) Dép. 10 h. à la station d'Uccle-Calevoet en autobus pour Tourneppe (arrivée 10 h. 25'), Domaine d'Huizingen (repas). Laarbeide, Beersel. Retour en autobus.

2) Dép. 10 h. Boitsfort, Place Wiener, Sentier de la Pépinière, Drève St-Corneille, (repas à la Ferme des Sept-Drèves); Fond St-Corneille, Hazeberg, Botermansdelle, Espinette Centrale.

3) Dép. 10 h. Auderghem, Boulevard du Souverain, Val Duchesse, Rouge-Cloître, Drèves des Deux Barrières et des Charmes, N.-D.-au-Bois, (repas Chez Istars Frères); Vallon Notre-Dame, Quatre Bras, Stockel.

S. N. C. B.: UN APRES-MIDI A L'AERODROME DE MELSBROEK

Prix au départ de Bruxelles-Central (train aller et retour, visite guidée des installations avec séance de cinéma): adultes: 33 F.; enfants de 4 à 10 ans: 27 F.

Organisation: tous les jours de l'année. Billets en vente exclusivement à la gare de Bruxelles-Central: demander billets «Un après-midi à Melsbroek».

Programme: Aller: départ de Bruxelles-Central (voie 1A) à 13 h. 36 ou 14 h. 06 ou 14 h. 36 - L'autorail contourne la plaine d'aviation et permet de

voir les pistes d'envol, le système de balisage, de nombreux avions. Arrivée à Melsbroek 22 minutes après le départ de Bruxelles-Central - Séjour libre à Melsbroek - Possibilité de se rafraîchir et de se restaurer - Coup d'œil sur le va-et-vient incessant des avions - de 14 h. 30 à 17 h. 30, visite guidée des installations - Heures des visites: explications en français: 14 h. 30, 15 h. 30, 16 h. 30 et 17 h. 30; en flamand: 14 h., 15 h., 16 h. et 17 h. La visite commence par une séance de cinéma; ensuite départ en autocar à impériale - Parcours sur la plaine, visite des hangars, etc.

Retour: Départ de Melsbroek (au choix): 16 h. 36, 17 h. 06, 17 h. 36, 18 h. 06, 18 h. 36 - Arrivée à Bruxelles-Central 22 minutes plus tard - Trains en correspondance vers les diverses directions.

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE A O U T

BRUXELLES.

9: Quartier de la rue des Sables - 649^e plantation du Meiboom - Réjouissances populaires.
24: Ouverture des Fêtes populaires du Quartier de Notre-Dame-au-Rouge (place Fontaines et environs).

SCHAERBEEK.

Tout le mois: jeux d'eau et de lumière au Parc Josaphat.

AARSCHOT.

15: Illumination folklorique des maisons en l'honneur de St-Roch.

DIEST.

13: Pèlerinage des Etudiants à la Maison natale de St-Jean-Berchmans - Procession avec les reliques.
17-18: Fêtes folkloriques.

GRIMBERGEN.

1, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25, 29: à 19 h. concerts de carillon.

HEKELGEM.

18: Grande procession de Notre-Dame (O.L. V. van Vrede) à l'abbaye d'Affligem (Tapis de sable visibles toute l'année à Hekelgem).

MEISE.

4, 11, 18, 25 : à 19 h. 30 Concerts de carillon.

OVERIJSE.

24 au 27 : Fêtes du raisin - Foire commerciale - Braderie.

TIRLEMONT.

4, 11, 18, 25 : à 20 h. 30 Concerts de carillon.

WAVRE.

11 : de 9 à 18 h. Exp. Int. de chiens de toutes races. A 10 h. Remise par la ville de Wavre d'un nouveau drapeau et de décorations honorifiques. A 14 h. au local de la Royale Saint-Sébastien : Grand tir spécial.

SEPTEMBRE

BRUXELLES.

29 : Fêtes Breugheliennes, rue Haute (jusqu'au 6 octobre).

ANDERLECHT.

15 : Procession historique de St-Guidon.

17 : Marché au Bétail - Exp. fleurs - fruits et plantes.

SCHAARBEEK.

jusqu'au 9 : jeux d'eau et de lumière au Parc Josaphat.

HAL.

1 : Procession historique de Notre-Dame
2 et 27 : Fêtes en l'honneur de Frans-Adrien Servais.
Dame - Foire de septembre.
7, 8, 9 : Exposition de fleurs.

HOEILAART.

28, 29, 30 : Festivités de propagande annuelle en faveur du Raisin belge - Exposition de raisins - foire commerciale - kermesse - braderie - salon automobile etc.

LOUVAIN.

2 : Foire aux chevaux et au bétail.

NIVELLES.

29 au 13/10 : Fêtes communales d'automne.

29 : Tour Ste Gertrude - Exposition florale.

VILVORDE.

8 : Cortège folklorique.

WAVRE.

21, 22, 23 : Fêtes de Wallonie.

Le brisement de certains objets par J. Vandereuse.

Folklore et Légendes de Tirlemont par P. Dewalshens.

Etude sur la Motte par l'abbé L. Jean-drain.

Saint-Josse-ten-Noode par Y. du Jaquier.

Du Sentier préhistorique au Boulevard moderne par J.-P. Vokaer.

Au Cercle royal Saint-Hubert par A.D.

Evocations imprévues dans les archives de Limal par Ch. De Vos.

Les Ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville par G. Goffaux.

Les Revues belges et étrangères.

A LA BASILIQUE DE KOEKELBERG

La Basilique de Koekelberg, qui s'affirme de plus en plus une des curiosités architecturales et artistiques de la capitale, va s'enrichir de nombreux vitraux d'art qui lui vaudront entre autres l'admiration des touristes; autant que celles des fidèles usagers du temple. Un des meilleurs peintres de vitraux, M. Jean Huet, vient de recevoir commande pour la création et le placement dans l'église de huit vitraux d'art. L'artiste est professeur à l'Académie d'Anvers et reste fidèle au grand principe en matière de vitraux d'art destinés aux églises selon lequel, dit-il ceux-ci ont une tradition culturelle, scientifique de style qui demeure dans la lumière de l'inchangeable Vérité catholique. Chaque vitrail d'art demande pour son achèvement un travail d'une durée de sept à huit mois.

Bull. Com. Gén. Tour. (juillet 57).

LES MUSEES DU CINQUANTENAIRE A BRUXELLES

Au début du XV^e siècle, le duc Antoine de Bourgogne avait fondé à Bruxelles, un «Arsenal» réunissant trophées et bijoux de sa maison. Cette collection princière devait s'enrichir, particulièrement au temps de Charles-Quint et des archiducs Albert et Isabelle. La plupart de ces richesses furent transférées en Autriche, à la fin de l'Ancien Régime et constituent un des fonds importants des Musées impériaux. Ce qui restait en Belgique figura dans le premier Musée national créé après les événements de 1830. Cet ensemble fut montré au Palais de l'Industrie, là où se trouvent aujourd'hui les Archives du Royaume. En 1847, le Musée d'Armures, d'Antiquités et d'Artillerie prend forme à la Porte de Hal. En 1889, le local étant devenu trop petit, la majeure partie des collections, sauf les armes et armures essaya au Cinquantenaire et est groupée sous le nom de Musées Royaux des Arts décoratifs et industriels. A partir de 1905, les Musées Royaux s'augmentent de nouvelles subdivisions et notamment du Pavillon de l'Antiquité. En 1929, le com-

plément qui leur est encore amplifié, s'intitule Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Ces derniers comportent actuellement trois sections; c'est dire leur importance. Il n'est pas exagéré de prétendre qu'il y a ici plus de dix musées réunis où le chercheur trouve une documentation au sujet des civilisations anciennes de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, des Amériques et de l'Afrique (sauf le Congo belge). Le visiteur trouvera des collections concernant la préhistoire, la civilisation égyptienne, l'Asie antérieure, les antiquités greco-romaines, l'époque baroque, les styles du XVIII^e siècle. Les Musées Royaux sont très riches en céramiques; ils possèdent, en particulier, la plus belle série de Delft du monde; en textiles (tissus coptes, soies byzantines, persanes, italiennes, françaises, broderies des Pays-Bas, dentelles de Bruxelles). On trouve également au Cinquantenaire un Musée de la Voiture, un des trois exemplaires du plan de Rome, par l'architecte Biot, et une réserve importante de moulages.

Bull. Com. Gén. Tour. (juillet 57).

OPHEYLISSEM

Musée de Folklore et d'Histoire, à l'école communale d'Ophylissem - Ouvert du 14-7 au 25-8-57 le dimanche de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. En semaine de 14 à 18 h. Fermé le samedi.

Entrée libre et gratuite.

HERALDIQUE DES COMMUNES BELGES

(suite)

(dans «Crédit Communal de Belgique» avril 1954).

LES ANIMAUX

BUIZINGEN constituait - sinon en totalité, du moins en majeure partie - une propriété du chapitre de Soignies. Son château formait jadis un fief relevant directement des ducs de Brabant.

A la famille de Busengem ou Buysinghen appartenaient Walter et Jean de Busengem qui vivaient le premier en l'an 1184, le second en l'an 1236. Guillaume de Busenghien, vassal du comte de Hainaut, est cité en l'an 1287 (1). Plusieurs descendants de ce lignage furent échevins de Bruxelles aux XIV^e et XV^e siècles. Les Micault devinrent seigneurs hauts justiciers de Huizingen. Le château échut en 1607 à Louise Boisot et à son mari, Léonard de Tassis ou Taxis qui était maître général des postes de l'Empire et des Pays-Bas. Pendant un siècle et demi, Buizingen appartint à la famille Varick dont le dernier représentant fut Philippe de Varick qui mourut au début du XVIII^e siècle (2).

Les premiers seigneurs de Buizingen scellaient d'une aigle éployée (sceau de Guillaume van Buseghem en 1303) par-

fois chargée en cœur d'une coquille (sceau de Johannes de Buseghem en 1348) ou d'une étoile (sceau de Gisbertus de Buseghem en 1390).

Les échevins de Buizingen scellaient en 1703 au moyen des armes de Philippe de Varick. Ce sont ces armoiries - d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, lampassées et couronnées d'azur - que l'arrêté royal du 20 octobre 1932 a reconnues à cette commune.

(1) Wauters: Histoire des environs de Bruxelles, tome III, p. 737.

(2) Melkenbeek: De Gemeentewapens van Vlaams Brabant, p. 28.

WOLVERTEM était la propriété d'une famille vassale des ducs de Brabant, enclavée dans le domaine des Berthout. Ce lignage - les Wolverthem - n'y résidait pas mais habitait dans le hameau voisin de Impde. Lors de la formation des échevinages ruraux, vers l'an 1200, les ducs de Brabant réunirent sous la juridiction d'un tribunal de ce genre les villages de Wolvertem, Impde, de Meuseghem et de Rossem qui n'eurent ainsi qu'un seul corps de répartiteurs. Wolvertem dépendait de la mairie de Merchtem et suivait la coutume d'Uccle.

Un sceau scabinal de Wolvertem, appendu à un acte datant de 1295 et conservé aux archives de l'Etat à Anvers, ainsi d'ailleurs qu'un autre sceau de 1518, offraient des armes parlantes: un loup emportant un agneau. Wolvertem tient, en effet, son nom de «wolf» (loup), souvenir de l'époque où ces animaux infestaient les champs et les prairies de cette localité.

L'arrêté royal du 27 septembre 1909 a autorisé l'administration communale à faire usage d'un sceau portant ce même emblème.

VOSSEM (Vosheim ou habitation du renard) existait déjà en 1129 et dépendait au temporel de Leeftael. En 1271, cependant, on mentionne deux échevins de Vossem.

Le territoire de Vossem était à l'origine très boisé. On sait qu'un bois qui avait appartenu à Alard de Vossem fut défriché vers l'an 1200 et un différend s'est élevé au sujet de la dime de son sol entre les monastères du Parc et d'Affligem. L'abbaye du Parc, le couvent de Groenendael et l'hospice des douze Apôtres avaient à Vossem une cour censale.

On n'a pas retrouvé de sceau des échevins de Vossem, mais l'arrêté royal du 15 janvier 1949 a donné à cette commune les armoiries parlantes d'argent au renard passant de gueules sur une terrasse de sinople.

PEUTIE (Peuthy) est un village qui correspond peut-être à la localité de Putian que saint Wibert reçut au commencement du Xe siècle de ses parents et qu'il donna à l'abbaye de Gembloux dont il fut le fondateur.

CONTACTS

LE GRAND SERMENT ROYAL DES ARCHERS DE ST-SEBASTIEN

Monsieur Mousenne de l'Académie Internationale de Culture française a publié il n'y a guère un intéressant opuscule sur la vieille société bruxelloise. L'ouvrage est dans notre bibliothèque et est à la disposition de nos membres. En voici un extrait:

Le Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien de Bruxelles (1) a célébré en 1956 son cinq cent soixante quinzième anniversaire. L'institution est donc, entre toutes, vénérable. Ses origines datent de la fin du quatorzième siècle, exactement de l'année 1381.

Le 14 août 1833, à la faveur de la reconnaissance du droit d'association, supprimé ou brimé, en nos provinces, par le régime français issu de la Révolution et le régime hollandais, un groupe d'archers, de ces hommes dont nous dirons plus loin ce qu'ils furent et ce qu'ils sont, se réunit dans un café-quinquette de l'Impasse des Hiboux (Uylengang), rue Saint-Pierre, et y forma la «Société des Archers au Berceau, de Guillaume Tell». Consciente d'avoir ainsi relevé le drapeau du tir à l'arc au berceau, adopté ses guidons et ses armoiries, remis en honneur ses statuts et rétabli son usage, forte des liens qui la rattachaient aux serments des archers de l'ancien régime, la Société des Archers au berceau, de Guillaume Tell, sur requête adressée aux autorités de la ville de Bruxelles, obtint de celles-ci, le 28 octobre 1949, des lettres de filiation qui l'apparentent à l'ancien Serment des Archers de St Sé-

bastien. D'où sa dénomination présente de Grand Serment Royal des Archers de St-Sébastien. L'octroi du titre de «Société royale» est le fait de S.M. le Roi Léopold I^{er}.

Ces lettres de filiation (2) retiennent l'attention de celui qui pénètre dans le local du Grand Serment, situé depuis 1856 au numéro 95 de la rue de Laeken, dans le vieil estaminet «A St Jean-Baptiste». Les Archers avaient précédemment occupé «La Louve», Grand'Place, et s'étaient réunis après 1830 dans les élégants jardins de la Société de la Grande Harmonie, fondée en 1811, Chaussée d'Anvers, un peu au delà de la Porte Guillaume, à l'emplacement du Boulevard d'Anvers actuel, et s'étendant jusqu'à l'Allée Verte, promenade favorite du Bruxelles mondain de l'époque.

Les Archers de 1956 perpétuent les traditions de 1381. Mais leur rôle s'est, on le pense, sensiblement modifié.

Les «Gildes» dont les corporations d'archers faisaient partie intégrante, perdent, à un moment donné leur intérêt militaire et politique. Les archers ne constituent plus les milices communales, ces corps d'élite qui, en temps de guerre, jouaient un rôle de premier plan sur les champs de bataille. Cette mission de défense locale et nationale incombe désormais, dans l'unification étatique du pays, à la force armée. Les archers constituent dès lors des confréries mi-religieuses, mi-laïques où le tir à l'arc est pratiqué pour l'agrément. L'entraînement qui jadis était leur raison d'être entre les guerres, d'ailleurs fréquentes, devient perpétuel. Les Archers prennent part aux

processions et aux «ommegang». Mais toujours, aussi bien dans le passé qu'aujourd'hui, les archers ont joui de la considération unanime. Leurs associations sont des fondements du folklore de nos villes. Elles sont une survivance symbolique des aspirations foncières de nos populations. La valeur des archers, leur importance militaire aussi bien que les nécessités de leur organisation leur avaient valu maintes libertés, et nombre de privilèges; ils avaient bénéficié de marques d'honneur et de dons tant mobiliers qu'immobiliers. D'où une splendeur, un éclat, une sorte de faste, de générosité qui est bien dans la ligne de nos tendances ethniques et nationales.

(1) Le Grand Serment s'est placé sous la protection de Saint-Sébastien en souvenir de ce saint, né à Narbonne, officier de la Maison de Dioclétien et dont le martyre, en l'an 288, reproduit par plusieurs toiles célèbres, consista à être transpercé de flèches.

(2) Le document reproduit contenant le texte des lettres de filiation est l'œuvre de l'excellent dessinateur heraldique Willy Goffin, membre du Grand Serment.

LE FOLKLORE BRABANCON

juin 1957

Le n° 134 de juin 1957 (n° 2 de la nouvelle série) a paru. En voici le sommaire, qui ne le cède en rien à celui du numéro précédent:

Charles Gheude et le Folklore brabançon par E. Gryson.

Place de la Vieille-Halle-aux-Blés par Armand Bernier.

De temps immémorial, il existait sur la lisière des bois qui séparent Peuthy de Melsbroeck une grande habitation, appelée «Batenborch». Les copropriétaires de cette demeure la revendirent en 1598 à Robert de Moens, seigneur de

Zeelhem et secrétaire du prince d'Orange, qui augmenta l'importance de son acquisition en y annexant, en 1601, la haute, moyenne et basse justice du village. La seigneurie de Peuthy passa peu après à la famille de Baudequin.

Aucun arrêté royal ne reconnaît d'armes à la commune de Peutie qui, cependant, possède un sceau blasonné à l'écu d'argent à une hure de sanglier qui est celui de la famille Baudequin.

Meerijse et son Eglise

Suite de la page 2

tations de marbre blanc, est de forme rectangulaire et est bordée, de chacun des grands côtés, d'une série verticale de 16 blasons placés deux par deux. Au sommet de la pierre, dominant l'inscription, sont gravées, en grand, les armoiries du défunt, le «Très noble et très illustre Seigneur Messire Jean Albert René Isbrand d'Overschie, né à Lierre, baron du Saint Empire Romain, baron de Neerissche.. Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, Chambellan de leurs Majestés Impériales, mort le 22 mai 1774». Celui-ci, la pierre nous l'apprend, avait pour épouse «Marie Isabelle Joseph, Comtesse de Nassau-Corroy».

Signalons que, dans le cimetière entourant l'église et adossé au mur de la sacristie, du côté de la chaussée de Louvain, se trouve le mausolée des Barons d'Overschie et de Neeryssche. Louis Wilmet, dans son excellent ouvrage sur «Un Joyau National, Grimbergen», a dressé la généalogie de cette famille devenue, par la suite, propriétaire du château de Vorsch, à Grimbergen. Elle était originaire

de Hollande et alliée à plusieurs grandes familles, dont celle des van der Burch. D'après ce qu'il est permis de conclure du tableau de Louis Wilmet, Jean Albert René Isbrand d'Overschie - ou d'Overschie - serait le fils de Charles-Joseph qui obtint, le 6 octobre 1713, confirmation d'armes, couronne, supports, bannière, etc. de l'empereur Charles VI et qui aurait épousé, en secondes noces, Marie Barbe Lucie Amélie Bauwens van der Boyen, baronne de Neeryssche et fille de Jean-Albert, baron du dit lieu.

Nous nous attardons dans la belle église de Meerijse où, se colorant de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel en filtrant à travers les vitraux, un pâle soleil avive les couleurs de la polychromie. Peu d'églises, en Brabant, sont aussi remarquables. Peu de coins de la province, par ailleurs, ont la simple splendeur de celui-ci que, étant sortis de l'église, du sommet du mur de soutènement, nous embrassons du regard...

Joseph Delmelle.



Au domaine provincial d'Huizingen



(Photohill)

FÉDÉRATION TOURISTIQUE DE LA PROVINCE DE BRABANT

A. S. B. L.

79-83, rue du Lombard — BRUXELLES

●
Bureaux ouverts de 9 à 17 h.

●
Bureau de renseignements

●
Bibliothèque

FAITES-VOUS MEMBRE

Cotisation : 25 francs minimum

Tél.
12.39.01

C. C. P.
385.776

SOMMAIRE

Meerijse et son église . . . J. Delmelle.

Le domaine de l'Etat à Hofstade.

Itinéraire n° 23
Tirlemont, Léau, Tielt . . . L. P.

Tous à Diest les 17 et 18 août 1957.

Overijse vous invite... . . . Joz. Depré.

Expo 58 - Le Palais de la Science.

★

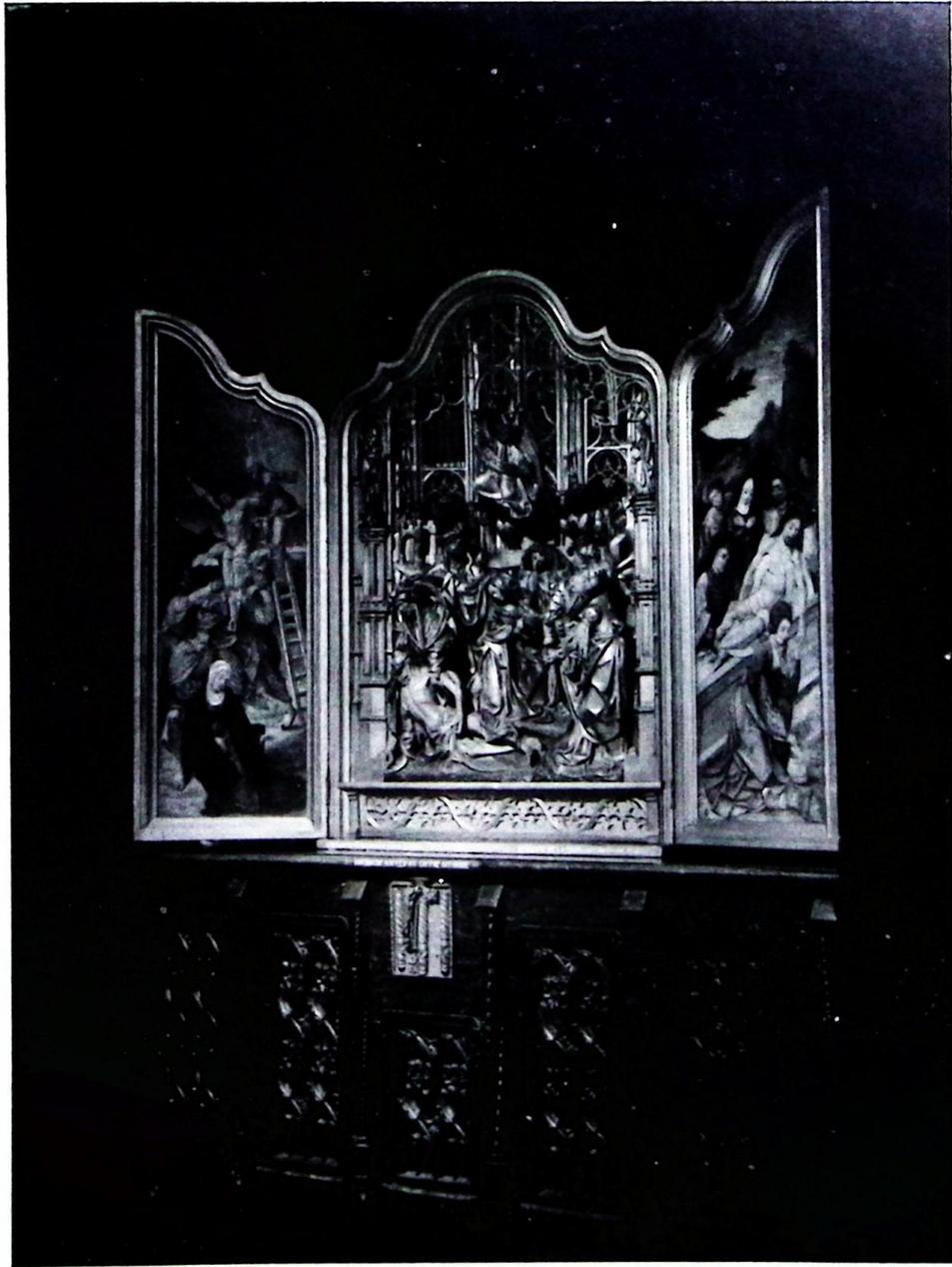
Excursions, promenades, itinéraires, calendrier touristique et folklorique, contacts... . . .

Nouvelle série n° 40 (100), cliché de la couverture :

Le calme et la quiétude du pittoresque béguinage d'Aarschot.

(Photo de Sutter)

GAASBEEK VOUS ATTEND...



Le château contient des collections remarquables présentées avec infiniment de goût...
Ouvert les dimanches, mardis, jeudis et jours fériés, de 10 à 17 heures.
Entrée : 10 Frs. par personne.